



PREFET DE LA MANCHE

Préfecture

Direction de l'action économique et de la coordination départementale
Bureau de la coordination des politiques publiques
et des actions interministérielles
Réf : n° 11-217-GH

ARRÊTÉ

MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE LA VIRE

**Le préfet de la Manche,
Officier de la Légion d'honneur**

- VU le code de l'environnement et notamment ses L. 212-4 et suivants et R. 212-29 et suivants,
- VU le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le code de l'environnement,
- VU l'arrêté interpréfectoral du 2 avril 2007 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Vire et désignant le préfet de la Manche en qualité de responsable de la procédure d'élaboration de ce SAGE,
- VU l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2007, modifié les 12 février 2009 et 22 juin 2010, portant constitution de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Vire,
- VU les désignations des représentants des conseils généraux du Calvados et de la Manche en date respectivement des 15 avril 2011 et 22 avril 2011,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à la modification de la composition de la commission locale de l'eau du SAGE du bassin versant de la Vire suite au renouvellement triennal des conseillers généraux,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Manche,

ARRÊTE

Article 1er : La commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Vire est modifiée comme suit :

.../...

I) Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

- Représentants du Conseil général du Calvados :

- ♦ M. Alain DECLOMESNIL, vice-président et conseiller général du canton de Bénv-Bocage
- ♦ M. Louis LELONG, conseiller général du canton d'Isigny-sur-Mer

- Représentants du Conseil général de la Manche :

- ♦ M. Gilles BEAUFILS, conseiller général du canton de Tessy sur Vire
- ♦ M. Lucien BOEM, conseiller général du canton de Saint Jean de Daye
- ♦ M. François BRIERE, conseiller général du canton de Saint-Lô Ouest

Les autres représentants de ce collège restent inchangés.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n ° 07-1090 du 30 novembre 2007 modifié sont inchangées. Un récapitulatif de la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est annexé à cet arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures du Calvados et de la Manche et mis en ligne sur le site internet www.gesteau.eaufrance.fr.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Manche est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à chacun des membres de la commission.

Saint-Lô, le 18 MAI 2011

Pour le Préfet :
Le Secrétaire général.

Christophe MAROT

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du

11/6 MAI 2011
Pour le Préfet :
Le Secrétaire général.
Christophe MAROT

**Arrêté préfectoral n° 07-1090 du 30 novembre 2007
portant constitution de la commission locale de l'eau
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Vire**

Annexe – Version consolidée

I - Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

- Représentants du conseil régional de Basse-Normandie :

- ♦ M. Jean-Karl DESCHAMPS
- ♦ Mme Annie BIHEL

- Représentants du Conseil Général du Calvados :

- ♦ M. Alain DECLOMESNIL, vice-président et conseiller général du canton de Bénvy-Bocage
- ♦ M. Louis LELONG, conseiller général du canton d'Isigny-sur-Mer

- Représentants du Conseil Général de la Manche :

- ♦ M. Gilles BEAUFILS, conseiller général du canton de Tessy sur Vire
- ♦ M. Lucien BOEM, conseiller général du canton de Saint Jean de Daye
- ♦ M. François BRIERE, conseiller général du canton de Saint-Lô Ouest

- Représentants des maires du Calvados :

- ♦ M. Jean-Yves COUSIN, maire de Vire
- ♦ Mme Nicole DESMOTTES, communauté de communes de Vire
- ♦ M. Paul METTE, communauté de communes de Vire
- ♦ M. Christian CLAVREUL, maire de Sainte-Marie-Laumont
- ♦ M. Robert LEFRANÇOIS, maire de Le Tourneur
- ♦ Mme Sophie PIQUENOT, maire de Landelles-et-Coupigny, représentée par M. Blaise MICARD, maire adjoint
- ♦ M. Jean FAUVEL, maire de Neuilly-la-Forêt
- ♦ M. Gilles FAUCON, maire de Montchamp

- Représentants des maires de la Manche :

- ♦ M. Stéphane GERMAIN, délégué à la communauté de communes de Canisy
- ♦ M. Jean-Pierre LHONNEUR, président de la communauté de communes de Carentan en Cotentin
- ♦ M. Christian PERIER, délégué à la communauté de communes de l'Elle
- ♦ M. François DIGARD, président de la communauté de communes de l'agglomération Saint-Loise
- ♦ M. François BOULLOT, maire-adjoint de Saint-Lô
- ♦ M. Dominique QUINETTE, délégué à la communauté de communes de la région de Daye

.../...

- ♦ M. Alain EUDES, délégué à la communauté de communes de Torigni-sur-Vire
- ♦ M. Philippe GOSSELIN, président de la communauté de communes de Marigny
- ♦ M. Michel de BEAUCOUDREY, président de la communauté de communes de Tessy-sur-Vire
- ♦ M. Philippe OZENNE, maire-adjoint de Moyon
- ♦ M. Albert BAZIRE, président de la communauté de communes de Sourdeval, maire de Sourdeval

- Représentants du syndicat mixte du Val de Vire :

- ♦ M. le président du syndicat ou son représentant
- ♦ M. Daniel JORET, délégué titulaire de la communauté de communes de l'agglomération Saint-Loise

- Représentants du syndicat pour le développement du Saint-Lois :

- ♦ M. le président du syndicat ou son représentant

- Mme la présidente du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin ou son représentant

- Représentants des collectivités gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement :

- ♦ M. le président du syndicat de production d'eau potable de la Sienne ou son représentant
- ♦ M. le président du SIAEP de Saint-Clair-sur-Elle ou son représentant

II - Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

- ♦ M. le président de la chambre d'agriculture du Calvados ou son représentant
- ♦ M. le président de la chambre d'agriculture de la Manche ou son représentant
- ♦ M. le président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat ou son représentant
- ♦ M. le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie ou son représentant
- ♦ M. le président de la section régionale de conchyliculture Normandie-Mer du Nord ou son représentant
- ♦ M. le président du syndicat départemental de la propriété agricole du Calvados ou son représentant
- ♦ M. le président de l'union des associations syndicales du bassin de la Vire ou son représentant
- ♦ M. le président de la fédération Electricité autonome française ou son représentant
- ♦ M. le président de l'union fédérale des consommateurs ou son représentant
- ♦ M. le président de la fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant
- ♦ M. le président de la fédération de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant
- ♦ M. le président de la fédération départementale des chasseurs de la Manche ou son représentant
- ♦ M. le président du comité départemental du tourisme ou son représentant
- ♦ M. le président de l'association "PoulaVire" ou son représentant
- ♦ M. le président du GRAPE ou son représentant
- ♦ M. le président du comité départemental de canoë-kayak ou son représentant

III - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- ♦ M. le préfet coordonnateur de bassin Seine-Normandie ou son représentant
- ♦ M. le préfet de la région Basse-Normandie - préfet du Calvados ou son représentant
- ♦ M. le préfet de la Manche ou son représentant
- ♦ M. le directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie ou son représentant
- ♦ M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie ou son représentant
- ♦ Mme la directrice départementale des territoires et de la mer du Calvados ou son représentant
- ♦ M. le directeur départemental des territoires et de la mer de la Manche ou son représentant
- ♦ M. le directeur général de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie – délégation territoriale du Calvados ou son représentant
- ♦ M. le directeur général de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie – délégation territoriale de la Manche ou son représentant
- ♦ M. le directeur départemental de la cohésion sociale ou son représentant
- ♦ M. le délégué interrégional de l'ONEMA ou son représentant.

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL ET TRANSMISE A :

M. Jean-Karl DESCHAMPS – vice-président du conseil régional de Basse-Normandie – Abbaye aux Dames – B.P. 523 – 14035 CAEN Cedex

Mme Annie BIHEL – conseillère régionale de Basse-Normandie – 5, Résidence La Martinière – Rue des Bruyères – 14500 VAUDRY

M. Alain DECLOMESNIL – conseiller général – mairie- 14350 LE RECULEY

M. Louis LELONG – conseiller général – mairie – 14330 CASTILLY

M. Gilles BEAUFILS – conseiller général – 5 rue de la Bessinerie – 50860 MOYON

M. Lucien BOËM – conseiller général – 28, Rue Eslandes – 50880 PONT-HEBERT

M. François BRIERE – conseiller général – 94, Rue du 8 Mai – 50000 SAINT LO

M. Jean-Yves COUSIN – maire – 14500 VIRE

Mme DESMOTTES - communauté de communes de Vire

M. Paul METTE – communauté de communes de Vire

M. Christian CLAVREUL – maire – 14350 SAINTE MARIE LAUMONT

M. Robert LEFRANCOIS – maire – 14350 LE TOURNEUR

Mme Sophie PIQUENOT – maire – 14380 LANDELLES ET COUPIGNY

M. Jean FAUVEL – maire – 14230 NEUILLY LA FORET

M. Gilles FAUCON – maire – 14350 - MONTCHAMP

M. Stéphane GERMAIN – délégué à la communauté de communes de Canisy – Le Presbytère – 50750 SAINT MARTIN DE BONFOSSE

M. Jean-Pierre LHONNEUR – président de la communauté de communes de Carentan en Cotentin – Marché aux bestiaux – Route américaine – B.P. 339 – 50500 CARENTAN

M. Christian PERIER – délégué à la communauté de communes de l'Elle – 1 bis, Place Guillaume le Conquérant – 50680 SAINT CLAIR SUR ELLE

M. François DIGARD – président de la communauté de communes de l'agglomération saint-loise – 101, Rue Alexis de Tocqueville – 50000 SAINT LO

M. François BOULLOT – maire adjoint de Saint-Lô – Hôtel de Ville – 50000 SAINT-LO

M. Dominique QUINETTE – délégué à la communauté de communes de la région de Daye – 1, Rue St Jean – 50620 SAINT JEAN DE DAYE

M. Alain EUDES – délégué à la communauté de communes de Torigni-sur-Vire – 1, Rue de la Gare - B.P. 40028 – 50160 TORIGNI-SUR-VIRE

M. Philippe GOSSELIN - président de la communauté de communes de Marigny – 1, Rue du 8 Mai 1945 – 50570 MARIGNY

M. Michel de BEAUCOUDREY – président de la communauté de communes de Tessy-sur-Vire – 39, Rue St Pierre et Miquelon – 50420 TESSY SUR VIRE

M. Philippe OZENNE – maire-adjoint – 50860 MOYON

M. Albert BAZIRE – président de la communauté de communes de Sourdeval – Jardin de l'Europe – 50150 SOURDEVAL

M. le président du syndicat mixte du Val de Vire – Promenade des Ports – 50000 SAINT LO

M. Daniel JORET – communauté de communes de l'agglomération saint-loise – 101, Rue Alexis de Tocqueville – B.P. 90300 – 50010 SAINT-LO cedex

M. le président du syndicat pour le développement du Saint-Lois – 101 rue Alexis de Tocqueville – B.P. 80532 – 50002 SAINT-LO cedex

Mme la présidente du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin – 17 rue de Cantepie – 50500 LES VEYS

M. le président du syndicat de production d'eau potable de la Sienne – Place du Haras – 14350 LE BENY BOCAGE

M. le président du SIAEP de Saint Clair sur Elle – DDAF – cité administrative – 50000 SAINT LO

M. le président de la chambre d'agriculture du Calvados – 6, Promenade de Sévigné – 14035 CAEN cedex

M. le président de la chambre d'agriculture de la Manche – Avenue de Paris – 50009 SAINT LO cedex

M. le président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie – B.P. 15205 – 14074 CAEN cedex 5

M. le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie – 1, Rue René Cassin – Saint Contest – 14911 CAEN cedex 9

M. le président de la section régionale de conchyliculture Normandie-Mer du Nord – 35, Rue du Littoral – B.P. 5 – 50560 GOUVILLE SUR MER

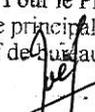
M. le président du syndicat départemental de la propriété agricole du Calvados – 6, Promenade Mme de Sévigné – 14035 CAEN cedex

M. le président de l'union des associations syndicales du bassin de la Vire – La Nef du pas – 50620 MONTMARTIN EN GRAIGNES

M. le président de la fédération Electricité Autonome Française (EAF) – La Boursidière – B.P. 48 – 92357 LE PLESSIS ROBINSON

M. le président de l'union fédérale des consommateurs – 425, Avenue des Platanes – 50000 SAINT-LO

- M. le président de la fédération du Calvados pour la pêche et la protection des milieux aquatiques – 18, Rue de la Girafe – 14000 CAEN
- M. le président de la fédération de la Manche pour la pêche et la protection des milieux aquatiques – 16, Rue du Pont l'Abbé – B.P. 89 – 50190 PERIERS
- M. le président de la fédération départementale des chasseurs de la Manche – La Malherbière – 50750 SAINT ROMPHAIRE
- Mme la directrice du comité départemental du tourisme – Conseil général – 98, Route de Candol – 50000 SAINT-LO
- M. le président de l'association « Pour la Vire » - 11, Rue Valvidemesle – 50000 SAINT-LO
- M. le président du GRAPE – Maison des associations – 10-18, Grand Parc – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
- M. le président du comité départemental de canoë-kayak – 7, Le Hameau du Puis – 50630 LE VAST
- M. le préfet coordonnateur de bassin Seine-Normandie – Préfet de la région d'Ile de France – 29, Rue Barbet de Jouy – 75700 PARIS
- M. le préfet de la région de Basse-Normandie – préfet du Calvados – 7, Rue Daniel Huet – 14038 CAEN cedex
- M. le directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie – 1, Rue de la Pompe – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie – 10 bd du Général Vanier – B.P. 60040 – 14006 CAEN cedex
- Mme la directrice départementale des territoires et de la mer du Calvados – 10, Boulevard du Général Vannier – B.P. 80517 - 14035 CAEN cedex
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer – SAINT-LO
- M. le directeur général de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie – délégation territoriale du Calvados – Espace Claude Monet – 2 place Jean Nouzille – 14000 CAEN
- M. le directeur général de l'agence régional de santé de Basse-Normandie – délégation territoriale de la Manche – SAINT LO
- M. le directeur départemental de la cohésion sociale – SAINT LO
- M. le délégué régional de l'ONEMA – 2, Rue de Strasbourg – 60200 COMPIEGNE

Pour le Préfet,
l'Attachée principale de préfecture
Chef de bureau délégué,

Véronique NAËL

